

Lundi 28 juin 2021



Au lendemain des débats et commentaires liés aux élections régionales au cours desquels ont été prononcés des propos concernant diverses approches de la Laïcité, je souhaite faire entendre la voix de l'Observatoire de la Laïcité de Provence – OLPA.

Nombre de responsables politiques de diverses tendances ont pris l'habitude d'instrumentaliser cette loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, en particulier en lui accolant des adjectifs pour l'utiliser dans leurs déclarations orientées le plus souvent à propos de sécurité publique. Et ce, même si la sécurité publique ne fait pas partie des responsabilités régionales ...

Donc, face à ces dérives de la bonne compréhension du sens de cette loi, je voudrais rappeler que ce texte ne saurait être utilisé avec des orientations diverses, qu'elles soient de droite ou de gauche.

La loi du 9 décembre 1905 est l'énoncé d'un Principe d'organisation de la vie sociale destiné à rapprocher des citoyennes et des citoyens qui ont des croyances différentes, ou qui n'en ont pas, ou protéger ceux qui, au cours de leur vie, changent de conviction sans que l'on puisse le leur reprocher.

En France il n'existe pas de délit de blasphème ni d'apostasie.

La Laïcité comme tout Principe reste neutre et intangible.

Notre mentor, Henri PENA RUIZ, qui a aidé l'OLPA dans ses premières années, a parfaitement défini son rôle et sa fonction : protéger les convictions intimes mais aussi veiller à ne pas mêler la vie publique et les convictions religieuses.

L'État chez lui et les religions chez elles, pour parodier Victor HUGO.

C'est sur ces valeurs immuables que l'Observatoire de la Laïcité de Provence va poursuivre la diffusion de cet enseignement auprès des jeunes solarisés sous couvert d'un agrément rectoral, mais aussi vers les parents de ces élèves.

Au cours de l'été, en accord avec des municipalités, nous produirons des manifestations publiques tournées vers les jeunes citoyens.

Je vous donne rendez-vous prochainement pour évoquer ces actions.

Bien cordialement et laïquement vôtre,

Gilbert DE CESARE
Président de l'OLPA